



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RIVIERE
SEANCE DU VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

Date de la convocation : Le 06/12/2021

L'an deux mille vingt un, le vendredi 10 décembre à 19h30, le conseil municipal de la commune de Rivière était réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel BERTEIN, Maire de la Commune.

Etaient présents :

- Monsieur Gabriel BERTEIN,
- Madame Brigitte GRENIER,
- Monsieur Alain CONTART,
- Monsieur Olivier ANDRIEUX,
- Monsieur Vincent ZIOLKOWSKI,
- Madame Apolline GUILLAUME,
- Monsieur Gilles SECQ,
- Monsieur Grégory VASSAUX,
- Madame Marie-Paule LEROY,
- Monsieur Jérémy FAUCON,

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

- Monsieur Loïc OGER donne pouvoir à Madame Brigitte GRENIER,
- Monsieur Julien KULAS donne pouvoir à Monsieur Alain CONTART,
- Madame Audrey GUILLAUME donne pouvoir à Madame Brigitte GRENIER,
- Madame Christine DEBAL

- Monsieur Jean-Claude DESAILLY

Est nommé secrétaire de séance Madame Brigitte Grenier.

Le procès-verbal du 8 octobre 2021 est signé par les élus mis à part Monsieur Gilles Secq qui porte une mention.

1. Carte cadeau des agents

Il est proposé au conseil municipal d'allouer une carte d'une valeur de 100€ pour l'enseigne Leclerc à chaque agent.

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité (13 pour).

2. Adhésion au dispositif « 1 million d'arbres » et demande de subvention

Monsieur rappelle que lors de sa réunion du 30 avril 2020, le Conseil régional a adopté un plan « 1 million d'arbres en Hauts-de-France », qui vise notamment à inciter et accompagner les territoires et les acteurs du territoire à planter 1 million d'arbres en 3 ans. Dans ce cadre, un dispositif « plantations sur propriétés publiques » a été créé. Il permet le financement d'arbres et d'arbustes d'espèces locales plantés sur les propriétés des collectivités.

La région accompagne les projets à hauteur de 90 % des dépenses liées à la fourniture des plants d'arbres et d'arbustes d'espèces locales, des protections et du paillage biodégradable ; le montant global de la dépense éligible est plafonné à 10 € par plan d'arbre ou d'arbuste prévu au projet.

Monsieur le Maire présente le projet qui se décompose en 2 plantations :

- Une plantation de 3 pommiers aura lieu en dessous de l'école maternelle ainsi qu'une haie (charmille) afin de dissimuler le cimetière. Cette plantation aura lieu le lundi 20 décembre à 10 heures en compagnie des enfants et parents.
- Une plantation d'une haie de 170 mètres au terrain de football. Elle sera composée de charmes, d'érable champêtres, de viornes obiers, de troènes d'Europe, de fusains d'Europe, de cornouillers sanguins, noisetiers, d'églantiers et de prunelliers. Cette plantation est prévue le samedi 15 janvier à 9h30 en lien avec les associations (US Rivière, La Boule Riviéroise notamment) et les habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **Approuve le projet présenté ;**
- **Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région au titre du dispositif « plantations sur propriétés publiques » du plan 1 million d'arbres en Hauts-de-France.**

3. Décision modificative pour l'achat d'une chaudière et d'une machine à laver le linge

Décision modificative n°2 pour l'année 2021 pour l'achat d'une chaudière :

Dépense d'investissement – chapitre 21 : compte 2128 : - 3 300,00€

Dépense d'investissement – chapitre 21 : compte 21318 : + 3 300,00€

Le conseil vote pour la modification budgétaire. 12 pour et 1 abstention.

Décision modificative n°3 pour l'année 2021 pour l'achat d'une machine à laver le linge :

Dépense d'investissement – chapitre 21 : compte 2128 : - 1 109,00€

Dépense d'investissement – chapitre 21 : compte 2188 : + 1 109,00€

Le conseil vote pour la modification budgétaire. 12 pour et 1 abstention

Les sujets à l'ordre du jour ont tous été abordés.

Les débats sont clos.

La séance est levée à 21h34.